Liste Chambé Citoyenne
pour une ville écologique et solidaire
Charte du candidat - de la candidate

Dans un monde en mutation profonde, soumis à la finance et à l'ultra-libéralisme, l'appropriation par les habitant·es citoyen·nes du devenir de leurs territoires et de leurs cités est une nécessité.

Notre ville-agglo peut et doit faire partie de ce mouvement qui aspire à un profond changement de nos sociétés en donnant du sens au mot démocratie.

Nous gagnerons les élections municipales 2020 pour et avec toutes celles et ceux qui partagent une vision du monde portant la coopération, la justice sociale, la solidarité, le respect de l'environnement et le mieux vivre ensemble comme horizon.

Une dynamique de transformation pour une nouvelle culture politique, La démocratie en actes : repenser et partager le pouvoir

La démocratie active permet la prise en compte des préoccupations, la participation des citoyen·nes à l'élaboration, à la prise de décision et au contrôle de la mise en œuvre de celles-ci, à l'évaluation des actions menées.

Ceci implique une vigilance particulière à la composition paritaire de toutes les structures participatives, à l'animation des débats et à la conduite des réunions afin de rendre possible la prise de décisions, favorisant l'expression de la diversité sociale, pour que la parole des experts et des services municipaux ne vienne pas étouffer celle des principales et principaux concerné·es.

Il s'agit de contribuer à l'émergence d'une nouvelle culture politique.

L'enjeu démocratique est central et nous souhaitons être exemplaires :

- Redéfinir le rôle des élu·es, et organiser une démocratie collégiale
- Co-construire les politiques publiques avec les citoyen·nes et acteurs locaux (référendums, budgets participatifs,…)
- Soutenir et développer l'implication et les initiatives des citoyen·nes
- Mettre en place des indicateurs de développement humain et durable (égalité, bien être, biodiversité, solidarité…)
- Envisager, piloter et évaluer l'ensemble des politiques publiques au regard de l'impact sur la réduction des inégalités, la transition écologique, l'égalité femmes-hommes et de l'intérêt général

Quel mode de désignation de la liste des candidatures ? Un groupe Candidature inventeur de la liste

La liste sur Chambéry devant compter 49 noms + 2, nous cherchons à constituer un groupe Candidature d'une centaine de personnes, parmi lesquelles seront désignées les personnes figurant sur la liste définitive.

Ce groupe Candidature est constitué à partir de 4 portes d'entrée :

1. Les personnes qui se portent volontaires
2. Les personnes membres de l'un ou l'autre des deux mouvements et proposées par d'autres membres
3. Les personnes non-membres de l'un ou l'autre des deux mouvements et proposées par d'autres personnes (membres ou non)
4. Les personnes tirées au sort (à partir des listes électorales, en respectant un équilibre entre les quartiers)

Un comité de suivi garant de ce processus

Le comité de suivi, groupe composé de 8 personnes non candidates, vérifie que les personnes candidates remplissent les critères légaux d'éligibilité et suit l'avancement des travaux de constitution de la liste.

Garant du processus défini dans la présente charte, le comité de suivi a un rôle d'accompagnement et de médiation. Il n'a pas de rôle décisionnaire.

Être candidat·e avec la liste citoyenne

En tant que citoyen·ne, si j'accepte d'être candidat·e, c'est que :

- Je remplis les conditions d'éligibilité au regard du code électoral en vigueur

  (être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne, avoir 18 ans révolus le jour du scrutin, être inscrit·e sur la liste électorale (ou justifier devoir y être inscrit·e) ou à défaut être inscrit·e sur le rôle d'une des contributions directes de la commune de Chambéry)
- Je valide et je signe cette présente charte

Participer aux travaux du groupe Candidature

Dès que ma candidature est posée et validée par le comité de suivi, j'intègre le groupe Candidature.

Ce Groupe proposera la liste définitive et son ordre selon les critères qu'il aura définis en recherchant une représentation juste des habitant·es et citoyen.nes de notre commune.

La liste définitive sera validée en Assemblée.

Les personnes qui ne figureront pas sur la liste définitive auront un rôle à jouer dans la campagne puis dans l'exercice de la démocratie locale en cas de victoire de la liste citoyenne.

Tous les membres du groupe Candidature suivront des formations sur le rôle de l'élu·e. Ils-elles devront porter le projet de la liste citoyenne.

Dans la liste définitive, la priorité sera de mettre en avant la diversité et la pluralité des parcours, des milieux socio-professionnels, des professions, des quartiers de la commune de Chambéry dont sont issu·es les candidat·es,... pour représenter au mieux les habitant·es et citoyen·nes de notre ville.

Être élu·e à Chambéry

Faire partie de la liste citoyenne, c'est accepter d'être potentiellement un·e élu·e de la majorité ou de la minorité municipale.
C'est en partager la responsabilité et la charge collective.
Aussi, je m'engage en connaissance de cause.

Être élu·e au nom de la liste citoyenne impliquera de contribuer à enrichir le groupe (travaux collectifs, collégialité) et de mettre au service de celui-ci mon expertise citoyenne, mon savoir-faire et mon savoir-être, mes connaissances et compétences.

Les modes de fonctionnement du groupe d'élu·es (règlement intérieur) se définiront au fur et à mesure, à la fois par le groupe Candidature, mais aussi par l'Assemblée commune.
C'est une démarche évolutive et j'y contribue.

Fait à Chambéry,

le …….... 2019

Signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"

Prénom : *Nom :*